



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE sur les communes de CHEMILLY-SUR-YONNE, GURGY et BEAUMONT

Le public est averti qu'en exécution du code de l'environnement et de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2023-0159 du 15 mai 2023,

une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale, présentée par la SAS Sablières de Gurgy, pour l'exploitation d'une carrière sur le territoire des communes de Chemilly-sur-Yonne, Gurgy et Beaumont, sera ouverte du lundi 19 juin 2023 (9 h) au jeudi 20 juillet 2023 (17 h) inclus, soit une durée de 32 jours consécutifs en mairies de Chemilly-sur-Yonne, Gurgy et Beaumont.

M. Gérard FARRÉ-SÉGARRA, colonel honoraire de gendarmerie, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. André PATIGNIER, colonel honoraire de gendarmerie, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale comprenant une étude d'impact, l'avis de l'Autorité Environnementale, le mémoire en réponse à cet avis et un registre d'enquête, seront déposés, pendant toute la durée de l'enquête du 19 juin 2023 au 20 juillet 2023, en mairies de Chemilly-sur-Yonne, Gurgy et Beaumont, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.

Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale pourra également être consulté durant l'enquête sur le site Internet des services de l'Etat www.yonne.gouv.fr (rubrique Actions de l'État/ environnement/installations classées.../enquêtes publiques), sur le poste informatique mis à disposition du public du 19 juin 2023 au 20 juillet 2023 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.17 ou au 03.86.72.79.89, ainsi que sur le registre dématérialisé à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les communes de Chemilly-sur-Yonne, Gurgy, Beaumont, Appoigny, Bassou, Bonnard, Branches, Charmoy, Cheny, Chichery, Hauterive, Ormoy et Seignelay sont concernées par le périmètre d'affichage réglementaire.

Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :

- **soit par voie électronique :**
 - sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4672>
 - ou
 - à l'adresse e-mail associée au registre dématérialisé suivante : enquete-publique-4672@registre-dematerialise.fr(Les observations et propositions transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous).
- **soit par écrit :**
 - sur les registres « papier » déposés en mairies de Chemilly-sur-Yonne, Gurgy et Beaumont,
 - ou
 - courrier adressé à la mairie de Chemilly-sur-Yonne (siège de l'enquête), à l'attention du commissaire enquêteur.

Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public qui seront également consignées dans le procès-verbal :

| | | |
|---|---|---|
| à la mairie de Gurgy, les : | - lundi 19 juin 2023 de 9 h à 12 h, | - samedi 8 juillet 2023 de 9 h à 12 h ; |
| à la mairie de Chemilly-sur-Yonne, les : | - mardi 28 juin 2023 de 15 h à 18 h, | - jeudi 20 juillet 2023 de 14 h à 17 h ; |
| à la mairie de Beaumont, le : | - mardi 11 juillet 2023 de 9 h à 12 h, | |

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport, du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de l'Environnement) et en mairies de Chemilly-sur-Yonne, Gurgy et Beaumont. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne.

La décision prise par le Préfet, à l'issue de la procédure, est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de Mme Stéphanie PIGERON, dont les coordonnées sont les suivantes : SAS Sablières de Gurgy Le Petit Etang 89250 GURGY mail : stephanie.pigeron@eurovia.com
Tél: 03.86.53.24.11